



DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DE L'ACCORD SUR LA CONSERVATION DES
OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AEWA)
DU 25 AU 27 SEPTEMBRE 2002, ALLEMAGNE

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ TECHNIQUE

1. INTRODUCTION

Conformément à l'Article VI paragraphe 7 c de l'Accord, la Réunion des Parties a établi par la Résolution 1.9 un Comité technique lors de sa première session (MOP1), qui a trouvé place en Afrique du Sud en 1999. Le rôle et la fonction de ce Comité sont stipulés à l'Article VII paragraphes 3, 4 et 5.

Conformément à la règle n° 9 des règles de procédure des réunions du Comité technique, ce dernier doit choisir un Président et un Vice-président parmi les représentants régionaux des Parties. Après l'établissement du Comité technique par la MOP1, le Secrétariat a organisé une réunion des membres du Comité technique présents à la MOP1 afin d'élire un Président intérimaire, qui participerait au recrutement du Secrétaire exécutif. Les membres du Comité technique présents ont nommé M. Yousoof Mungroo (Île Maurice) aux fonctions de Président intérimaire jusqu'à la première réunion du Comité technique. En tant que suppléant de l'Afrique australe, M. Mungroo ne peut pas continuer à occuper la fonction de Président et par conséquent, le Comité technique a élu au cours de sa première réunion Dr Barry Taylor (Afrique du Sud). Dr Barry Taylor a décidé de quitter ses fonctions de Président et de membre du Comité technique à la fin 2001 pour raisons personnelles. Conformément aux règles de procédure, M. Mungroo a automatiquement remplacé M. Taylor en tant que membre. Lors de sa troisième réunion, le Comité technique a élu M. Mungroo Président.

Depuis la MOP1, le Comité technique s'est réuni trois fois. Les compte rendus de ces réunions sont disponibles sur le site Internet de l'Accord : <http://www.unep-wcmc.org/AEWA/eng/info.htm>. Le présent rapport est consacré aux activités du Comité technique et/ou de son Président, ainsi qu'aux principaux points traités pendant les réunions du Comité technique.

2. Vue d'ensemble des activités et réunions du Comité technique

2.1. Activités du Président

Comme nous l'avons déjà vu plus haut, le Président a participé au recrutement du Secrétaire exécutif. En tant que membre du panel, il a participé à l'examen des candidats retenus en sélection finale et aux entrevues. Le Président prend également part aux révisions du budget de l'AEWA, qui sont préparées par le Secrétariat et doivent être approuvées par le Président avant d'être soumises à l'UNON. En outre, le Secrétariat de l'Accord a demandé conseil au Président sur certains problèmes spécifiques.

2.2. Réunions du Comité technique

2.2.1 Généralités

À chacune de ses réunions, le Comité technique a été informé :

- des progrès réalisés concernant le recrutement de nouvelles Parties,
- des activités du Secrétariat,
- des questions administratives et financières,
- de la mise en œuvre de l'Accord,
- du développement du projet GEF relatif à l'itinéraire de migration d'Afrique-Eurasie.

Le Comité technique a en outre examiné à chacune de ses réunions le Registre des projets internationaux et la mise en œuvre des priorités en matière d'application à l'échelle internationale en 2000-2004.

2.2.2. Première réunion du Comité technique

Sur l'offre généreuse du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, la première réunion du Comité technique s'est tenue les 23 et 24 octobre à Bonn. Pendant cette réunion, les administrateurs ont été officiellement élus comme indiqué ci-dessus. Etant donné que le membre représentant l'Europe du Nord et du Sud-Ouest a démissionné de ses fonctions et que son suppléant a fait savoir qu'il ne pourrait pas le remplacer, la Réunion a décidé de demander à M. Olivier Biber de représenter cette région en tant qu'observateur/quasi-représentant. La place de suppléant étant vacante pour la région d'Asie du Sud-Ouest, il a été décidé de demander à M. Saulet Sakenov (Kazakhstan) de prendre ces fonctions.

- Pendant cette réunion les points suivants ont été examinés :
 - Les régions utilisées par le Comité technique.
Quelques changements mineurs ont été proposés.
 - Le format des rapports nationaux.
Il a été convenu de rendre la section «objectifs» facultative.
 - La mise en œuvre des priorités en matière d'application à l'échelle internationale en 2000-2004 (IIP 2000-2004)
La réunion a convenu de réengager le reliquat du budget pour l'an 2000, soit 68 000 dollars, pour assurer la mise en œuvre de l'IIP 2000-2004 en 2001. La réunion a essayé de déterminer le rang des priorités dans l'IIP 2000-2004.
 - Les amendements au Plan d'action
*En tant que Président du groupe de spécialistes pour la bécasse et la bécassine (WSG), M. Herby Kalchreuter (CIC) a offert de collecter des données sur la bécassine sourde, offre qui a été acceptée par le Comité technique. La Réunion a convenu que Wetlands International examinerait l'état de conservation des espèces *Oxyura maccoa*, *Sarothrura ayresi*, *Crex crex*, *Glareola ocularis*, *Glareola nuchalis* et *Rhynchops flavirostris*.*
 - Les Lignes directrices de Conservation
La réunion a décidé de rédiger une nouvelle Ligne directrice sur les situations d'urgence internationales.
 - La suppression progressive de l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides
Il a été décidé d'organiser un atelier en Europe de l'Est pour les décideurs politiques et les représentants des organisations nationales de chasseurs, afin de promouvoir l'usage des munitions non toxiques.

- La création d'un groupe de travail sur la Bernache cravant
Comme prévu dans le Plan d'action pour la Bernache cravant, le Comité technique a décidé de créer un groupe de travail sous les auspices du Comité technique et a nommé M. Jesper Madsen (membre du Comité technique) Président de ce groupe de travail.

2.2.3. Deuxième réunion du Comité technique

Le gouvernement égyptien a offert au Secrétariat que la deuxième réunion se tienne à Zaranik. Malheureusement, après les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis, organiser une réunion internationale dans cette région a soulevé quelques inquiétudes. Il a par conséquent été décidé, en étroite coopération avec les homologues égyptiens, de stopper les préparatifs de la réunion à Zaranik et de chercher un autre lieu de rencontre. Au dernier moment, la Station biologique «Tour-du-Valat», en France, a offert d'accueillir la réunion du Comité technique. Cette offre a été acceptée avec reconnaissance.

Les principales questions traitées étaient :

- L'adoption des règles de procédure
Le Comité technique a noté que les règles de procédure ne prévoyaient pas les problèmes liés au départ simultané d'un membre et d'un suppléant. Il a été demandé au Secrétariat d'amender les règles conformément à ce qui est ressorti de la discussion. Par ailleurs, le Secrétariat s'inquiète du nombre croissant d'observateurs des Parties contractantes et de l'impact que ceci peut avoir sur le volume de travail du Secrétariat. En général, le Comité technique était favorable à une limitation du nombre de membres du Comité technique. Il a été décidé de rédiger un avant-projet de Résolution relatif au Comité technique, reprenant tous les points de discussion devant être soumis à la MOP.
- La création d'un format pour le Plan d'action par espèce
Lors de la première réunion du Comité technique, un groupe de travail a été mis sur pied en vue de créer un format pour les Plans d'action par espèce. Le Comité technique a toutefois noté que beaucoup de travail restait à faire sur ce point et le Secrétariat a décidé de prendre l'initiative des activités.
- Les activités relatives aux munitions non toxiques
Le représentant de FACE a rendu compte au Comité technique de l'atelier relatif aux munitions non toxiques, organisé par FACE et le Secrétariat PNUE/AEWA, qui s'est tenu en octobre 2001 en Roumanie. Wetlands International y a entre autres présenté le rapport actualisé 2000 sur « Le saturnisme chez les oiseaux d'eau ».
- Les Lignes directrices pour l'acceptation de contributions en espèce et en nature
Ces Lignes directrices ont fait l'objet d'une première discussion au sein du Comité technique. Il a été convenu qu'elles devraient être davantage élaborées avant que le Comité technique ne puisse engager un débat adéquat à ce sujet.
- Les développements relatifs au Registre mondial des espèces migratrices (GROMS)
Après présentation de M. Klaus Riede, chef du projet GROMS, il a été décidé de créer un groupe de travail qui préparerait intersessionnellement un document sur la valeur ajoutée du GROMS pour l'AEWA.
- La proposition d'avant-projet concernant le budget 2003-2005
Avant d'aborder la proposition d'avant-projet de budget, une autre question a été posée : le Comité technique est-il l'organe subsidiaire approprié pour traiter des questions financières et administratives ? L'impression générale est que ces questions dépassent les compétences des membres du Comité technique. Compte tenu du fait qu'il n'y a pour le moment aucun autre corps subsidiaire, la Réunion consent à poursuivre. Après proposition du budget par le Secrétariat, la Réunion a donné son approbation. Il a également été unanimement convenu de porter la contribution minimum à 100 dollars.

- Le développement d'un Plan d'action pour l'itinéraire aérien Asie centrale-Inde (CAIF)
Le Comité technique a été informé du développement d'un Plan d'action pour le CAIF. Un certain chevauchement géographique et taxonomique a été noté entre le CAIF et l'AEWA. L'option d'élargir la région de l'Accord et d'inclure le CAIF a été considérée. Les membres du Comité technique avaient différentes opinions sur cette question mais il a été convenu que l'AEWA devrait continuer de participer au développement du CAIF.

2.2.4 Troisième réunion du Comité technique

Le gouvernement de la Tanzanie a offert d'organiser la troisième réunion du Comité technique, qui s'est tenue les 27 et 28 mai 2002 à Arusha (Tanzanie).

Etant donné qu'il s'agit de la dernière réunion avant la MOP2, la plupart du temps a été consacré à la discussion des avant-projets et des résolutions à soumettre à la MOP.

Les principales questions traitées étaient :

- Les règles de procédure
Suite aux résultats des réunions précédentes du Comité technique, le Secrétariat a amendé les règles de procédure. Pendant cette réunion, ces dernières ont été minutieusement révisées, avant d'être approuvées par le Comité technique.
- Le rapport du Président
Compte tenu de la démission du Président précédent, le Secrétariat a offert de rédiger le rapport du Comité technique pour la MOP2.
- Le groupe de travail sur la Bernache cravant
Sur la demande du Groupe de travail sur la bernache cravant, Le Secrétariat a fait savoir que le Président, M. Jesper Madsen avait démissionné. La Réunion a pris note des progrès réalisés jusqu'à présent, concernant la finalisation de l'avant-projet de Plan d'action et le développement d'une affiche spéciale sur les espèces.
- Le projet GEF
Le représentant de Wetlands International a présenté une mise à jour du projet GEF. L'un des points de discussion qu'il a soulevé, l'établissement de bureaux régionaux pour la mise en œuvre du projet GEF et de leur existence au-delà du projet, en tant que bureaux régionaux pour l'AEWA, a fait l'objet d'une discussion animée. Le sentiment général est qu'il est encore trop tôt pour décider si les bureaux régionaux seront encore nécessaires à l'AEWA dans l'avenir. Il a été convenu de soumettre l'ensemble du projet lors de la MOP2.
- Les avant-projets de documents et de résolutions de la Réunion
Suite aux discussions des réunions précédentes du Comité technique, les documents suivants ont de nouveau été discutés et révisés :
 - Document d'information générale et Résolution sur la suppression progressive de la grenaille de plomb,
 - Lignes directrices pour l'acceptation des contributions en espèce et en nature,
 - Fonds de petites subventions,
 - Amendements au plan d'action,
 - Lignes directrices de conservation,
 - Comité technique,
 - Établissement d'un Comité permanent,
 - Avant-projet de proposition du budget 2003-2005,
 - Plan d'action pour l'itinéraire aérien Asie centrale-Inde.

- Le registre mondial des espèces migratrices (GROMS)
Le groupe de travail intersessionnel a fait savoir au Comité technique qu'il estimait que la valeur du GROMS actuel pour l'AEWA est limitée. Aucune proposition concrète expliquant comment la base de données sera entretenue dans l'avenir n'a jusqu'à présent été faite par le Secrétariat PNUE/CMS. Par conséquent, le Comité technique a décidé de reporter la discussion sur le GROMS à la prochaine réunion du Comité technique, en 2003.

2. Conclusions

Depuis l'établissement du Comité technique par la MOP1, ce dernier s'est réuni trois fois. L'ambiance de travail au sein du Comité technique est excellente et les discussions sont amicales et ouvertes. Les contacts avec le Secrétariat sont eux aussi parfaits et tous les membres ont régulièrement reçu des informations sur les activités courantes du Secrétariat et/ou sur les projets de mise en œuvre des priorités en matière d'application à l'échelle internationale en 2000-2004. Malheureusement, il s'est avéré que le flux d'informations entre les représentants régionaux et leurs régions avait besoin d'amélioration. Durant l'année prochaine, le Comité technique s'efforcera d'aborder ce problème en étroite collaboration avec le Secrétariat.

Pendant les trois années passés, beaucoup de temps a été consacré aux questions administratives et financières. Le Comité technique espère que si la Réunion des Parties adopte pendant sa deuxième session l'établissement d'un Comité permanent, davantage de temps pourra être consacré aux questions techniques et scientifiques. Étant donné que certaines questions comportent aussi bien un aspect technique qu'un aspect politique, une étroite coopération entre le futur Comité permanent et le Comité technique est nécessaire.

Passant en revue les trois dernières années, nous avons tous l'impression que notre Comité peut contribuer de façon positive au développement et à la mise en œuvre de l'Accord.